

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

Journal économique et social

Administration : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS

Un an Fr. 8 —
Six mois , 4 —
Trois mois , 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace
Pour les petites annonces en dessous
de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes

Huitième année. — N° 4

Rédacteur responsable : WALTER BIOLLEY

Mardi 12 janvier 1897

Memento

Chorale L'Avenir. — Répétition réglementaire le vendredi à 9 heures du soir, au Cercle ouvrier.

Le Collectivisme (1)

(Suite et fin.)

Sauvons la propriété, s'écrient les adversaires du collectivisme, c'est l'arche sainte à laquelle personne ne doit toucher. Et, en parlant ainsi, ils ne prouvent qu'une chose : leur ignorance.

La propriété s'est modifiée depuis les temps les plus reculés et se modifie encore sous nos yeux. La propriété n'a pas toujours été le droit d'user et d'abuser ; l'humanité a connue la possession précaire, la possession commune, le partage renouvelé du sol, la propriété féodale avec les droits de primogéniture et de masculinité.

Aujourd'hui même la nationalisation du sol trouve des défenseurs dans tous les rangs et ce ne sont pas les dirigeants actuels qui cherchent le moins à étendre le domaine collectif et l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Ce sont là, dit Henri La Fontaine, des signes et des tendances sans réplique. Tout change, la propriété comme les autres institutions humaines et c'est vers une prise de possession de la terre par la collectivité que s'oriente l'évolution contemporaine.

Au surplus, ajoute-t-il, cette destruction de la propriété est une pure utopie.

Lorsque les principales et essentielles richesses mondiales appartiendront à la collectivité humaine elle ne les détendra pas moins à titre de propriétaire.

Ce sera pour en user au profit de tous, comme les détenteurs actuels en usent à leur seul profit.

Et la propriété individuelle continuera à exister pour tous les objets qui sont destinés à satisfaire aux besoins de chacun, dans des conditions pareilles à celles que les siècles ont consacrées. La seule appropriation des choses, dans l'unique but de les écarter à des prix usuraires, sera entravée et rendue illusoire.

Supprimer la propriété, supprimer l'appropriation des choses mobilières et immobilières, serait une entreprise parfaitement ridicule et irréalisable.

Il faudrait, pour y parvenir, exiler les hommes de la terre et la laisser, seule et solitaire, vaguer au travers des espaces.

Le citoyen La Fontaine montre également que la famille a subi de profondes et continuelles transformations. Après la promiscuité primitive, le mariage, puis la polygamie, le concubinage légal et le concubinage illégitime.

Le collectivisme s'efforce à instaurer la monogamie stricte, mais volontaire.

Puis, examinant le rôle social de la famille, il affirme que la famille contemporaine utilitaire et égoïste, est devenue une cause de désagrégation et de discorde.

(1) Voir les numéros des samedi 26, mardi 29 décembre et jeudi 7 janvier.

Depuis que la lutte pour la vie a été érigée en règle absolue et fatale, chaque famille combat contre toutes les autres familles, pour la primauté et la prépondérance.

Fatalement, la seule préoccupation des pères et des mères se limite au placement et au classement avantageux de leur progéniture.

L'esprit d'intrigue dont on se plaint, l'incompétence notoire et reconnue de telles individualités, hissées en telles ou telles fonctions, par l'influence de personnalités ouvertement désignées, la nécessité pour le dernier des manœuvres de se faire recommander, malgré tous ses mérites, pour obtenir la moindre place de terrassier ou de journalier, sont autant de signes tangibles d'une mésintelligence chronique entre les familles qui forment les unités ethniques ou nationales.

Un organisme social est, comme un organisme individuel, voué à une mort prochaine et inévitable, dès que les cellules qui le constituent s'insurgent les unes contre les autres et refusent de se solidariser.

Le collectivisme veut assurer entre les familles la conciliation nécessaire et l'entente indispensable. Pour cela il supprimera l'inégalité flagrante dans la répartition des richesses sociales. Quand il y aura égalité aussi complète que possible, chaque famille au lieu de se consumer en vains efforts pour se prémunir contre les attaques des autres familles, pourra se consacrer à son labeur productif et le réaliser le plus parfaitement et le plus économiquement possible. Il suffit pour cela que la collectivité lui assure, en échange des services rendus par elle, la satisfaction la plus entière de ses besoins légitimes.

Pour cela il faut que la collectivité soit riche. La tendance de chaque famille sera de contribuer à l'enrichissement général dont elles seront certaines de profiter pour leur part et portion.

Dès lors, toutes les familles seront réellement intéressées aux améliorations et le fait que toutes seront avides de les activer, amènera une accélération du progrès humain, si vertigineuse que la rapidité avec laquelle la locomotive nous emporte, si on la compare aux lenteurs cahotantes des pataches patriarcales de jadis, semblera à nos neveux et à nos fils aussi calme que le rampeement visqueux d'une limace ou d'un ver de terre.

Et voilà comment le collectivisme veut supprimer la famille!

L'auteur explique que les collectivistes ne nourrissent pas à l'égard de la religion un irréductible antagonisme. Il faut distinguer, il est vrai, entre la religion et les religions.

Autant ces dernières ont été et sont encore néfastes, à raison des compétitions et des animosités qu'elles suscitent, autant la religion, comprise d'une manière rationnelle, est conciliable avec les conceptions socialisées les plus hardies.

On sait, en effet, que des collectivistes convaincus, les adeptes du socialisme rationnel, exposé et défendu par Colins avec une abnégation et une ténacité di-

gues du plus sérieux respect, soutiennent que les théories socialistes ne peuvent s'appuyer que sur une base religieuse.

Certes, il ne s'agit pas en l'occurrence de dogmes bizarres, de miracles et de culte, il ne s'agit d'aucune intervention, ni d'aucune autorité providentielle ; il ne s'agit d'aucune intervention, ni d'aucune autorité providentielle ; il s'agit tout simplement de savoir si la vie de chaque homme sur cette terre est unique, si elle n'est pas une vie placée entre des vies vécues et des vies futures.

Et ici le citoyen La Fontaine exprime comme suit sa conviction personnelle :

Il est vraisemblable qu'aux religions multiples va se substituer une science religieuse qui établira entre les humanités des planètes lointaines des liens et des rapports, comme la science ethnographique a découvert des liens et des rapports qui unissent les races humaines de cette terre.

Nous estimons qu'une telle science, loin de nuire au triomphe du collectivisme, en assurerait la définitive instauration.

La plupart des socialistes croient au surplus que les luttes religieuses ne sont qu'un dérivatif puissant, qu'il ne faut pas rééditer les vieilles querelles confessionnelles, que la religion a pour objet la vie future, que son royaume n'est pas de ce monde. Ils n'ont qu'un désir : écarter les questions religieuses et ne s'appesantir que sur les questions économiques.

Où est, en une telle attitude, l'hostilité à la religion ?

Le cadre de notre journal ne nous permet pas de suivre l'auteur dans la distinction qu'il fait entre le luxe légitime et le luxe coupable (ce dernier est une fleur à qui il faut un fumier de cadavres). Nous ne pouvons, même brièvement, prouver avec lui que le collectivisme bien loin d'exalter la paresse fera du travail la plus haute manifestation du devoir envers soi et envers ses semblables. Le précepte du collectivisme est : celui qui ne travaillera pas ne mangera pas.

Ne sera paresseux que celui qui voudra se contenter de coucher sur la dure et de manger du pain sec : un tel paresseux ne pourra faire du mal à personne, car il lui sera difficile d'entretenir des chevaux, de séduire des filles et d'enrichir des tripots.

Il nous faut conclure et nous ne pouvons mieux faire que de citer la fin de la magistrale étude à laquelle nous avons fait de si fréquents emprunts :

L'heure est proche dit Henri La Fontaine où il sera possible de laisser s'asseoir tout homme au banquet de la vie.

La terre n'attend plus que la bonne volonté des peuples pour donner avec prodigalité et donner sans épuisement, tout ce qui peut aider à satisfaire les besoins les plus exaltés.

Il suffit de vouloir, pour que l'abondance actuelle, qui provoque des crises de pléthore, mille fois plus pénibles et plus contradictoires que les crises de misère et de famine des siècles écoulés, assure à chaque homme, à la sueur de son front, son pain quotidien.

Il semble qu'une telle œuvre devrait éveiller les enthousiasmes des plus indifférents et provoquer entre ceux qui gouvernent une émulation fiévreuse. Il n'en est rien pourtant : ils renient l'égalité et la fraternité, acclamées par eux, pour conserver la liberté précaire et cruelle d'exploiter leurs semblables et de s'enrichir à leurs dépens, au lieu de s'enrichir avec eux.

Ce serait à désespérer des hommes, si l'histoire, hélas, n'était le récit de leurs erreurs, de leurs égoïsmes, de leurs résistances. Toujours il a fallu lutter, et les récoltes ne semblent vouloir pousser que sur un sol abreuvé de sang humain.

Il serait si facile pourtant de s'aimer les uns les autres et de se conduire en frères d'une vaste et unique famille. Assez de pleurs ont rougi assez de yeux. Nous osons espérer que ce sera parmi des cris de joie, des sourires et des chansons que le vingtième siècle, qui va commencer, verra s'ouvrir le règne humain du collectivisme.

Chanson Triste (1)

Pauvres oiseaux

Dans le vaste ciel d'opale,
Le soleil est triste et pâle ;
Là-bas pleurent les roseaux ;
Glaçant la plaine et la rive,
Du Nord, le froid nous arrive :
C'est la terreur des oiseaux !

La neige, qui tourbillonne
Dans les airs qu'elle sillonne,
Nous fait frémir jusqu'aux os.
Elle tombe en avalanche
Et la forêt en est blanche :
C'est le linceul des oiseaux !

Pauvres gueux

La bise qui hurle aux astres
Sème partout les désastres
Dans sa course aux bonds fougueux.
Elle frappe à l'humble porte ;
Que de douleurs elle apporte !
C'est le glas des pauvres gueux !

L'hiver dont l'aspect nous glace
Est le maître de la place.
Il prend dans ses doigts rugueux
Et brise sans résistance
Les maudits de l'existence :
C'est la mort des pauvres gueux ?

Jacques Gueux.

Bravo, Seidel!

La plupart des organes de la presse soi-disant bien pensante s'essaient à faire de l'ironie au détriment des socialistes suisses. Vous ne devineriez jamais pourquoi. C'est à la suite d'un léger différend qui s'est élevé entre le député au Reichstag Bebel et Robert Seidel.

Voici en quoi consiste cette divergence de vues :

M. Bebel a proposé à M. Seidel une discussion publique sur le thème : « Quelle

(1) Note de la Réd. — Extrait de l'organe socialiste de Dinant, journal belge très intéressant et très documenté.

doit être la méthode de combat des socialistes ? » et il a ajouté qu'il comptait attaquer la tactique suivie par M. Seidel en sa qualité de rédacteur et d'un des chefs du socialisme suisse.

M. Seidel a refusé une telle proposition, car, en l'acceptant, il aurait de fait accordé le droit à un parti socialiste étranger de se mêler dans des affaires de politique suisse. M. Seidel, par contre, a proposé à Bebel une discussion sur un thème plus général, mais Bebel refusa net.

En agissant comme il l'a fait, Seidel a eu incontestablement raison. Il ne sied pas plus aux Bebel, Liebknecht, Singer, etc., qu'aux Jaurès, Guesde, Millerand, de dicter leur ligne de conduite aux socialistes suisses qui sont assez grands garçons pour conduire eux-mêmes leur barque. Les socialistes suisses qui voudraient donner à leurs camarades d'Allemagne ou de France des conseils sur la marche à suivre pour gagner des adhérents et faire œuvre de bonne propagande seraient fort mal accueillis. Et cependant la pratique de la démocratie leur permettrait plus qu'à d'autres de faire entendre d'utiles et de sages avis.

Lorsqu'ils prétendent s'ingérer, pour les diriger, dans nos luttes politiques, les socialistes d'autres pays outrepassent singulièrement leur rôle. De semblables prétentions doivent être vertement combattues, aussi félicitons-nous Robert Seidel d'avoir répondu comme il l'a fait.

Certes, nous admirons le colossal travail des socialistes allemands et nous nous réjouissons avec eux des résultats surprenants qu'ils ont obtenus en quelques années. Toutefois, avant qu'ils viennent nous donner des leçons, nous estimons qu'ils doivent prouver leur savoir-faire en débarrassant l'Allemagne de l'inquiétant et énigmatique personnage qui leur sert de Kaiser. Tant qu'ils n'auront pas réussi à faire comprendre au peuple allemand que celui-ci doit être seul maître de ses destinées, nous aurons le droit de les prier d'aller donner le coup de balai dans leur propre pays.

Cela dit, qu'on nous permette de nous étonner que les feuilles bourgeoises s'amuse à gouailler et à casser du sucre sur la tête de Seidel.

En refusant la proposition de Bebel, Seidel a agi en homme qui sait faire respecter la dignité du citoyen suisse. Nous ne voyons pas qu'il ait mérité autre chose que des éloges pour avoir fait son devoir.

Confédération suisse

Les sociétés suisses à l'étranger. — On écrit au *Journal du Jura* :

Tout le monde sait avec quel amour nos compatriotes que le destin a conduits en pays étrangers, pensent à la patrie. A chaque occasion, ils en donnent les preuves les plus éclatantes. Ah ! c'est que la Suisse, avec ses montagnes et ses vallées, avec ses beautés naturelles et la simplicité encore touchante de beaucoup de ses institutions, laisse un souvenir ineffaçable dans le cœur de ses enfants !

Mais, ce que plusieurs ignorent, c'est le bien que font les sociétés suisses dans les diverses parties du monde. Par ci par là, les journaux en disent quelque chose, ou bien des parents ou des amis qui reviennent de loin, racontent les œuvres excellentes que les Suisses à l'étranger accomplissent envers leurs compatriotes malheureux. Cette religion du cœur et de la patrie absente, qui se reporte sur les infortunés frappés par le sort, mérite toute notre sympathie et celle aussi des autorités fédérales. Nous estimons même que nos pouvoirs publics devraient faire encore davantage, car ce n'est pas sans tristesse que l'on songe à la misère de certaines familles, perdues dans les quartiers pauvres de quelque grande ville. Pour ces déshérités de la vie, il n'y a plus autour d'eux, ni parents, ni amis, ni anciennes connaissances. C'est ici alors qu'un comité suisse a l'occasion d'exercer sa patriotique activité et d'avoir à sa disposition de belles ressources.

J'ai sous mes yeux le tableau statistique qu'établit chaque année l'administration fédérale. D'après ce document, il existe à l'étranger 122 sociétés suisses et asiles. Ce chiffre est infiniment respectable. Il démontre à lui seul l'initiative généreuse de nos compatriotes.

Quant à leur situation matérielle, nous voyons aussi qu'elle est en pleine prospérité. Au commencement de 1895, la fortune totale de toutes les sociétés s'élevait à fr. 1.365.397.93 ; elle montait au début de 1896, à la somme de fr. 1.487.187.89. Dans l'espace d'une seule année, malgré les nombreux secours accordés, constater une augmentation de 120.000 fr. environ, on reconnaît que de semblables efforts sont dignes de la solidarité qui doit unir tous les enfants de notre cher pays.

Les secours ne sont sans doute pas de grande importance, car fort heureusement ceux des Suisses qui s'expatrient font évidemment tout leur possible pour gagner eux-mêmes leur vie. Plusieurs sociétés, dont la situation financière est bien assise, renoncent aux subsides de la Confédération en faveur de sociétés moins bien favorisées. Ces subsides fédéraux ont atteint, en 1896, le chiffre dérisoire de 36.270 fr.

Ce n'est pas assez, et il nous paraît que la Confédération ne serait pas accusée de jeter l'or par les fenêtres si elle augmentait sa subvention annuelle.

C'est par le moyen de cotisations et de souscriptions individuelles que sont alimentées les caisses de ces nombreuses sociétés. En 1895, on a trouvé ainsi 204.189 fr. 03. Les recettes totales accusent, pour la même année, la somme de 351.889 fr. 01.

Les pays qui comptent le plus de ces sociétés sont l'Allemagne, qui vient en tête avec 30, puis la France avec 19, l'Amérique du Nord avec 12, l'Amérique du Sud avec 12, l'Italie avec 10. Puis, d'autres contrées : l'Autriche, la Roumanie, l'Afrique, l'Angleterre, la Hollande, la Belgique, les Indes, sans oublier la Russie. Partout où se trouvent des Suisses, ils cherchent aussitôt, semble-t-il, à se réunir, à se constituer en société philanthropique. C'est la meilleure manière d'entretenir l'amour de la patrie.

Nouvelles étrangères

FRANCE. — *Grand meeting public.* — Un grand meeting public, organisé par le *Libertaire* sur l'*Inquisition en Espagne*, était annoncé pour le mardi 5 janvier à Tivoli Waux-Hall.

Environ 1200 personnes avaient répondu à l'appel, dont nous extrayons ce qui suit, à titre de document :

On n'a pas oublié qu'au cours d'une procession religieuse, à Barcelone, une bombe éclata. L'auteur de cet attentat restant inconnu, le Gouvernement Espagnol profita de la circonstance pour arrêter plusieurs centaines de personnes suspectes de tendances républicaines ou de convictions anarchistes.

Incarcérés dans la forteresse de Montjuich, ces malheureux y subirent les horribles tortures en usage durant les siècles maudits de l'Inquisition : les prisonniers furent soumis au régime de la morue salée et privés de toute boisson ; on les força à marcher nuit et jour et, quand la fatigue les terrassait, c'est à l'aide des lanières déchirant la peau des suppliciés, des tisons rougis pénétrant dans leur chair, des ongles arrachés, des testicules comprimés et broyés, des lèvres taillées, qu'on leur faisait rouvrir les yeux et reprendre leur marche. Bref, le récit plein d'horreur des raffinements barbares auxquels recoururent les tortionnaires dépasse l'imagination.

Sans autres preuves que les vagues aveux et dénonciations arrachés aux patients entre deux cris de douleur ou deux râles d'agonie, une Cour Martiale vient de condamner huit accusés à la peine de mort, quarante à vingt ans de prison et vingt-sept à huit années de la même peine.

Les organisateurs décidèrent d'envoyer le télégramme suivant aux comités anarchistes d'Espagne :

Nous saluons les hommes torturés en haine de la justice sociale et exprimons notre exécration pour les bourreaux.

La réunion terminée, il y a eu mani-

festation devant l'ambassade d'Espagne où l'on a chanté la *Carmagnole*, qui alternait avec *Conspuez Canovas*.

Une brigade a dispersé les manifestants et a opéré cinq arrestations.

Parlant des tortures infligées aux prisonniers, Henri Turot, dans la *Petite République*, écrivait ce qui suit :

On croit rêver un atroce cauchemar quand on lit de telles horreurs. On s'imagine parcourir un lugubre récit des infamies de Torquemada.

Mais non, c'est en fin de XIXe siècle, chez une nation dite civilisée que se passent ces épouvantables forfaits.

Des accusés viennent à l'audience atrocement défigurés, les membres rompus, les ongles arrachés, les chairs brûlées, les parties génitales amputées.

Sur l'ordre du juge d'instruction, Marzo, une bête fauve qu'un vengeur finira bien par poignarder, les compagnons ont été de nouveau torturés avant de venir à l'audience. Et ils ont été menacés de nouveaux supplices au cas où leurs déclarations devant le conseil de guerre ne plairaient point aux tortionnaires.

Et les bandits, déguisés en juges, les misérables lâches galonnés, les monstres en uniforme ont écouté sans une révolte, sans une protestation, les effroyables dépositions des accusés.

Certains défenseurs ont bien manifesté quelque répulsion pour de telles ignominies.

Mais, en Espagne, l'opinion publique ne paraît point s'être émue.

BELGIQUE. — *Une appréciation impartiale sur le procès du Vooruit.* — La plupart des journaux suisses ont reproduit d'après les adversaires des socialistes belges un récit absolument erroné de l'affaire du Vooruit belge. M. Ch. Gide, qui n'est nullement socialiste comme on sait, examine dans la *Revue d'économie politique* de décembre cette question qui peut être discutée sous deux faces : l'une délicate et controversée, c'est le côté juridique. A ce point de vue spécial, M. Gide est porté à admettre que la décision du Tribunal de Gand (condamnant Anseele est justifiée) l'autre, c'est le côté économique et social. Le jugement de M. Gide est beaucoup plus intéressant à tous égards. Le voici :

« Maintenant, — dit M. Gide, — si, laissant de côté la question controversable de l'application d'un texte de loi, nous suivons les adversaires du Vooruit sur le terrain sur lequel ils ont voulu placer la question, celui de la grande trahison socialiste, nous voyons qu'il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Il résulte, en effet, des faits et des dépositions des témoins : 1° Que ces retenues étaient connues des ouvrières et consenties au moins par la majorité d'entre elles ; 2° Qu'elles ont été affectées, au moins en partie, à l'emploi indiqué, puisque quelques-unes d'entre elles ont fait un voyage ; 3° Que les salaires normaux (abstraction faite du supplément) sont généralement supérieurs ou au moins égaux au Vooruit, à ce qu'ils sont ailleurs ; 4° Qu'aucune ouvrière n'a

Les errants de nuit

par Paul Féval

Première partie

Le Condamné à mort

I

Les saudeurs

— Qui vit de peu est toujours assez riche. Mais si j'avais autant de cent francs de rente que j'ai envoyé de carrosses rouler sur le pavé de Paris, on ne ferait plus de drap au château de Bazeille, car je l'achèterais !

Il avait conservé aux anciens seigneurs de Bazeille un attachement qui tenait du culte. Souvenez-vous qu'il était de Bretagne, où le dévouement s'obstine.

Malgré son dire, il vivait de peu et il n'était pas riche. Les marchands qui avaient remplacé partout, dans le pays, les gentilshommes vaincus, ne l'aimaient point, parce qu'il n'était pas homme à cacher ses regrets. Il avait été, en définitive, l'ami des Soleuvre, des Bazeille, des Blamont et autres, comme Benvenuto était l'ami de François Ier. Il ne voulait pas être l'ami de leurs successeurs.

Et ses outils se rouillaient dans son atelier désert. Julienne avait eu parfois bien de la peine à donner du pain à ses enfants. Mais elle n'avait garde de se plaindre, la rude et

bonne femme : la Victoire ne pouvait pas avoir tort. Dans ce ménage, aux allures hautement patriarcales, le rôle de la femme était tout entier d'obéissance et d'abnégation. Hors du ménage, Julienne redevenait la femme forte, la femme un peu trop forte.

Jean Guern racontait volontiers comme il avait eu l'idée d'épouser Julienne, au temps jadis. Tous les goûts sont dans la nature. Bien des gens se sentiraient effrayés de ce qui fut pour lui un appât irrésistible.

Une fois que Julienne était à repasser du linge, dans la ferme de son père, il vint trois dragons de Cluny demander à boire. Julienne avait seize ans. Elle donna à boire aux dragons de Cluny. L'un d'eux, grand gaillard habitué à traiter le village en pays conquis, voulut prendre la taille de Julienne. Elle lui dit : Ne faut mie me fâcher ! Le dragon téméraire fit mine de l'embrasser.

— *Nichette ! T'a fronté la fille à m'père ! s'écria-t-elle en redressant sa tête au-dessus de celle du dragon. C'est péché !*

Il y avait deux tisons qui brûlottaient dans l'âtre. Julienne empoigna le dragon, traversa la chambre en le tenant dans ses bras et le jeta dans le feu comme une brassée de copeaux. Puis elle mit son pied dessus, reposant des deux mains, à dix pas, les deux camarades terrifiés. S'il y avait eu un bon brasier sous le chaudron, le troupière y passait. La Victoire entendit parler de cela.

— Voilà une femme ! se dit-il.

Il vint faire sa cour, et fut agréé. Sur ces entrefaites, Mgr de Cluny, archevêque de Lyon, l'appela près de lui pour lui faire un sort. C'était un prélat magnifique ; il ne voulait pas d'autres carrosses que ceux de Jean Guern. La pauvre Julienne le reconduisit jusqu'au détour du chemin en pleurant :

— La Victoire, lui dit-elle, *va lo être moult riche, après le temps ; ne nous connaîtrez plus !* (vous allez être bien riche : vous ne nous connaîtrez plus !)

Mais la Victoire était un chevalier. Il épousa Julienne et ne fit pas fortune.

Il y avait quantité de raisons pour qu'il ne fit pas fortune.

Le général L... le fit venir une fois sur la grande route, où sa chaise était brisée. La Victoire se mit à travailler, et le général lui disait :

— Je donnerais cent écus pour être à Sédan avant la nuit !

Quand la Victoire eut achevé, le général lui demanda :

— Qu'est-ce pour votre peine, l'ami ? — Un louis d'or, répondit Jean Guern. — Comment, coquin ! s'écria le général L...

Il n'acheva pas. D'un seul coup de son couteau de bourrelleur, la Victoire avait tranché le ressort de la chaise. Le général vint sur lui la canne levée. Jean Guern brisa la canne sur son genou.

— Morbleu ! lui dit l'autre, je ne suis pas le plus fort. Racommode-moi cela, et tu auras dix louis !

Jean Guern ne bougea pas.

— Les veux-tu d'avance ? — Je veux que vous restiez là, mon général lui répondit Jean Guern en soulevant son grand chapeau : vous m'avez appelé coquin, c'est péché. Voici l'heure de la soupe, à vous revoir. Qui vit de peu est toujours assez riche.

Il raconta cela à Julienne qui dit :

— Vous avez bien fait, la Victoire, si vous voulez ; mais nous n'amassons jamais de quoi !

Il y avait quarante ans de cela, et la prédiction de la bonne femme s'était réalisée. Jean Guern, à l'heure où nous sommes, vivait de si peu, qu'il devait se trouver bien riche. Mais il avait gardé ses goûts de grande tenue, et vous n'eussiez trouvé dans le village de Bazeille ni un métayer, ni un tisseur pour avoir si haute mine que lui. Il s'assit sur l'une des chaises, au pied du lit du mourant, qui était maintenant immobile. Jean Guern réfléchissait.

— Bien des gens croient qu'il a perdu la raison depuis des années, pensait-il, mais il connaît plus d'un secret...

— Frère Arsène, ajouta-t-il doucement il est grand temps de me dire pourquoi vous m'avez fait venir cette nuit.

Il n'eut point de réponse.

Ouvriers ! ne vous fournissez que chez les négociants

été renvoyée pour cause de réclamation, et 5° Que les membres du *Vooruit*, convoqués en assemblée générale et la commission nommée par cette assemblée pour faire une enquête, ont déclaré les griefs non fondés. Même, une ouvrière a déclaré en plein tribunal qu'elle avait refusé une augmentation de salaire, « pour ne pas augmenter les frais du *Vooruit* ». Le compte rendu porte la mention, à ces mots; « Mouvement dans l'auditoire! » Le fait, en effet, n'est pas banal. Ces faits suffisent pour couvrir l'administration du *Vooruit*, au point de vue social ou socialiste, comme on voudra. »

Serait-ce trop demander aux journaux suisses qui ont enregistré la condamnation d'Anseele de bien vouloir reproduire cette appréciation impartiale? La *Sentinelle* se fera un plaisir de mentionner ceux qui accompliront cet acte de loyauté et de justice. Hélas! Nous savons déjà qu'ils ne seront pas nombreux!

Chronique de l'horlogerie

Dixième concours ouvert par le Journal suisse d'horlogerie. — Le Comité-directeur du *Journal suisse d'horlogerie* ouvre un dixième concours pour des travaux écrits sur un sujet indéterminé se rapportant à l'horlogerie et à ses diverses branches, tant en fabrication complète qu'en parties détachées, ainsi qu'aux industries similaires, boîtes de montres, bijouterie, joaillerie, art du diamantaire, fabrication des pièces à musique, etc.

Un concours du même genre avait été ouvert en 1894 et avait donné de bons résultats. Le Comité-directeur de notre journal a pensé que l'année de l'exposition nationale était particulièrement favorable pour en obtenir de pareils, car bien des observations et des idées nouvelles ont dû s'y faire jour.

La même personne pourra concourir pour des sujets différents.

Les mémoires présentés devront être inédits, écrits aussi simplement que possible, même en langage d'atelier, mais il est recommandé d'y joindre, s'il y a lieu, des figures à l'appui. Les objets en nature seront également admis, à condition qu'ils soient accompagnés d'un texte descriptif. Les mémoires et textes peuvent être rédigés en français, en allemand ou en anglais, et devront être remis ou expédiés au Comité-directeur du *Journal suisse d'horlogerie*, à Genève, jusqu'au 30 juin 1897, délai qui, en aucun cas, ne sera dépassé.

Chaque mémoire devra porter une devise ou un chiffre, qui sera répété sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

L'observation d'une de ces clauses enlève tout droit à une récompense.

Une somme de 200 francs sera appliquée, s'il y a lieu, à un ou plusieurs prix. Elle pourra être augmentée si le nombre et la valeur des mémoires présentés l'exigent. Un diplôme spécial sera remis aux concurrents qui auront obtenu un prix ou une mention.

Le *Journal suisse d'horlogerie* se réserve le droit, s'il le juge convenable, de publier tout ou partie des travaux récompensés; les autres, ainsi que les objets en nature, seront renvoyés à ceux de leurs auteurs qui les réclameront.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Dernier mot. — Avec le courage qui distingue ses pareils, *Tiptop* continue à s'abriter derrière l'anonyme pour nous dire des sottises.

Nous avons mieux à faire que de perdre plus longtemps notre encre en polémiquant avec ce personnage qui se croit infiniment spirituel, en nous comparant à don Quichotte.

Voilà, n'est-ce pas, un argument décisif et qui peint l'homme?

Un jour ou l'autre, ce Sancho Pança sera démasqué. Il nous conviendra peut-être de reprendre la conversation.

Jusqu' alors, on comprendra que nous nous écarterions des ordures de *Tiptop* et que nous évitions de mettre le pied dedans.

Chronique locale

Au Cercle ouvrier. — Une soirée intéressante est celle donnée par Mme et M. Schmitt, dimanche soir au Cercle ouvrier, deux poètes non sans valeur.

Mme Schmitt a dit — et fort bien — *La Robe* d'Eugène Manuel, puis quelques-unes de ses poésies: *J'ai faim*, *Sur un banc*, *Sur la plage*, *A la muette*. Cette dernière pièce a obtenu un très grand succès.

Relevé ces vers aussi caractéristiques qu'énergiquement prononcés.

Et pendant qu'on est dans la panne,
Y en a qui s'enfil' des gigots,
Qui fument des cigares de Havane
Y nous faut chiquer leurs mégots.
... C'est dégoûtant.

M. Schmitt a un autre talent; il est le poète improvisateur qui se joue de toutes les difficultés du rythme et de la versification. On l'a, paraît-il, surnommé le Jacques Inaudi de la poésie. Il se laisse imposer les rimes, les lettres qui commencent les vers, le sujet à traiter et finit, au milieu d'un dédale parfois extravagant de pensées et d'idées qui lui sont soumises, par des vers le plus souvent très convenables.

A voir et à entendre ces deux artistes

qui témoignent de facultés exceptionnelles.

Conférences publiques. — Les conférences recommenceront mardi par une étude de M. Ed. Clerc, directeur, sur la situation des femmes dans notre pays.

Nos matières. — L'abondance des matières nous oblige de renvoyer à notre prochain numéro une intéressante correspondance de Neuchâtel.

BIBLIOGRAPHIE

Agenda des Arts et Métiers, publié par M. Léon Genoud et recommandé par l'Union suisse des arts et métiers. — Ch. Eggimann et Cie, éditeurs à Genève; en vente dans toutes les librairies. Prix fr. 2.50.

Une publication qui a conquis droit de cité, puisqu'elle paraît pour la 4^{me} année, est bien *l'Agenda des arts et métiers*, à l'usage des industriels, des entrepreneurs et des gens de métiers en général. C'est un élégant volume de près de 400 pages qui contient, outre beaucoup de places pour comptes, notes journalières, de très nombreux renseignements techniques et statistiques, des lois sur les prud'hommes des cantons de Vaud, de Genève, de Neuchâtel et de Berne. Nous recommandons vivement cet excellent Agenda à nos lecteurs. — Extrait de la *Table des matières*: Tarifs postaux; tableau pour le calcul des intérêts; calcul des surfaces et des solides; tableau du poids des fers et leur calcul; cubes des bois équarris; poids spécifiques des matériaux de construction; alliages divers; tableau pour le calcul des chevaux-vapeur; tableau pour le calcul des vis; statistique suisse sur les fabriques; loi fédérale sur les fabriques; règlement d'atelier pour forgerons et charrons; unions ouvrières; etc., etc.

Etat-Civil de la Chaux-de-Fonds

Du 30 décembre 1896 au 5 janvier 1897

Décès

- 21457 Chopard née Marchand, Louise-Lina, horlogère, épouse de Eugène, née en 1845, Bernoise.
- 21460 Montandon, Charles-Henri, époux de Caroline née Jacot, né le 26 janvier 1828, Neuchâtelois.
- 21461 Giuliano, Jean-Marcel-Gaston, fils de Michel-Boniface-Ferdinand et de Anna-Marie née Dubois, né le 21 septembre 1896, Italien.
- 21462 Sandoz, Amélie - Madelaine, fille de Charles-Edouard et de Cécile-Emma née Augsburg, née le 27 décembre 1896, Neuchâteloise.
- 21463 Baume née Hennet, Marie-Adèle, épouse de Louis-Arnold, née le 1^{er} novembre 1865, Bernoise.
- 21464 Spätig, Marcelle, fille de Henri-Albert et de Marie-Lucie née Droz, née le 7 octobre 1896, Bernoise.

21465 Robert-Tissot, Lucien, veuf de Françoise-Emélie née Amé-Droz, né le 15 décembre 1822, Neuchâtelois.

21466 Michaud née Faivret, Hèna-Adèle, divorcée de Georges, née le 29 juin 1860, Genevoise.

21467 Ducommun-dit-Boudry, Paul-Léon, fils de Auguste et de Marie née Billon, né le 21 novembre 1879, Neuchâtelois.

Recettes et procédés utiles

Procédé pour recouvrir de cuivre les objets en aluminium. — M. Britzke, chimiste et électricien, vient de faire breveter un procédé qui permet de couvrir les objets en aluminium. Il consiste tout simplement à plonger l'objet en aluminium dans un bain de sulfate de cuivre alcalinisé et contenant de la crème de tartre. Le bain a la composition suivante:

Sulfate de cuivre	100 grammes
Tartre	70 —
Soude calcinée	90 —
Eau	3 à 5 litres

On peut renforcer par voie électrolytique la couche métallique déposée par immersion dans ce bain.

Destruction des verrues. — Voici une formule, bonne paraît-il, et dont il ne coûtera pas grand-chose d'essayer pour enlever les verrues. Lorsqu'on est affligé de cette ennuyeuse végétation, on fait macérer deux écorces de citron dans 125 grammes de vinaigre concentré, on badiageonne, matin et soir pendant une semaine, les verrues à l'aide d'un pinceau trempé dans ce liquide: elles se détachent, dès lors, sans effort, et si l'on rend le traitement suffisamment préventif, elles ne reviennent guère, ou même, ne reviennent plus.

Boîte à blagues

Chalumeau, très perplexe, à un de ses amis:

— J'ai reçu une lettre anonyme où je suis traité d'idiot... Je ne vois pas de qui cela peut venir...

— Cherche dans ton entourage; ce doit être quelqu'un qui te connaît bien.

Les petites amies. — Cette pauvre Palmyre, comme elle a vieilli vite! En quelques années ses cheveux sont devenus blancs.

— Oui, mais en revanche, ses dents sont devenues noires!

Entre pipelettes:

— Et votre fille? madame.

— Bon! elle m'inquiète.

— Tiens, tiens. Et quoi qu'elle a donc?

— Mais, des moments d'absence. Ainsi voilà plus de huit jours qu'elle n'est pas rentrée.

Le capitaine Lachesnaye

par ERNEST CAPENDU

XVI

L'auberge de la Girouette.

Depuis le rez-de-chaussée, où étaient établies les cuisines et la salle commune, jusqu'aux combles, demeures ordinaires des valets et des servantes, jusqu'au pignon même où grinçait la fameuse girouette, la maison était envahie à croire qu'elle ne pourrait supporter sa charge.

Au premier étage, un balcon extérieur dont le dessous formait à la fois auvent et marquise au-dessus de la porte d'entrée, s'avavançait sur la place.

Ce balcon communiquait avec le salon principal de l'auberge à l'aide de trois portes-fenêtres, alors hermétiquement fermées, sans doute à cause du froid qui régnait au dehors, mais qui ne devaient pas tarder à s'ouvrir pour donner accès aux locataires de l'auberge dont la présence se dessinait extérieurement à travers les vitres, rendues à demi-opaques par une buée épaisse.

Au moment où Pierre l'Assommeur, Talbot le Bossu, Jacqueline, Mathias, Jehan de la Potence et Jacques le Baguenaud écou-

taient sur la place le récit de Sulpice les Jambes-Torses, c'est-à-dire quelques minutes avant l'arrivée du grand coëtre et l'entrée des argotiers dans la maison où nous les avons laissés, onze personnes étaient différemment groupées dans ce salon du premier étage, quatre se chauffant près de la haute cheminée dans laquelle brillait un feu clair, trois debout près des fenêtres et regardant le coup d'oeil que présentait la place, et les quatre autres assises dans les angles, et paraissant attendre avec impatience ou réfléchir profondément.

Sur ces onze personnes, neuf sont au nombre de nos anciennes connaissances et ont joué dans notre récit des rôles trop importants pour que le lecteur les ait oubliées.

Les trois personnages appuyés contre le montant des croisées étaient l'un le jeune baron de Grandair, l'autre le prévôt de Paris, M. Jacques d'Aumont, et le troisième le marquis d'Herbaut.

Le marquis n'avait aucunement changé depuis les neuf mois écoulés; mais il n'en était pas de même du prévôt et du baron.

Le premier, grave, silencieux, le front ridé, les yeux ternis, la chevelure plus blanche, les traits tirés et les lèvres décolorées, offrait le triste spectacle d'un corps amaigri par les fatigues et les veilles, et d'une âme torturée par de poignantes douleurs.

Il était en grand deuil, mais ce deuil se

voyait encore plus sur son visage que sur ses vêtements, et il était impossible de considérer le malheureux père de la pauvre Diane sans se sentir dominé par un invincible sentiment de pitié et de commisération.

Quant au baron de Grandair, sa mâle et fière beauté avait pour ainsi dire gagné depuis ces deux tiers d'année accomplis. Son oeil vif et ardent était plus rapide et plus animé que jamais. Sa fine moustache avait épaissi et projetait sur ses lèvres rouges une ombre puissante qui faisait encore ressortir les contours accusés du menton. L'expression générale de sa physionomie était plutôt menaçante que calme, et les veines de son front, se dessinant fortement en saillie sur les tons bruns de la peau, attestaient un travail incessant du cerveau.

Sa main frémissante serrait convulsivement la poignée de son épée, chaque fois surtout que le baron portait son regard vers le groupe occupant le tour de la cheminée.

Assis contre la porte d'entrée, la tête penchée et rêveuse, le front soucieux et la moustache hérissée, était Giraud, l'ex-archer de la prévôté de Rouen, le malheureux fiancé de la belle Jeanne, que nous avons laissé étendu sur le plancher du salon de danse de l'ambassadeur d'Espagne, la poitrine trouée par le poignard de Caméléon.

Giraud paraissait, lui, être vieilli de dix années, et ses cheveux roux étaient devenus gris.

Près de Giraud se tenait Richard, le sergent de la prévôté de Paris, son torse carré toujours solidement établi sur ses jambes courtes, la mine béate et la pose indifférente. Richard était toujours tel que nous l'avons présenté au lecteur dans les premiers chapitres de notre roman.

Deux officiers du prévôt de Rouen occupaient deux autres sièges placés en face de ceux où s'étaient établis Giraud et Richard.

Quant aux quatre personnages groupés près de la cheminée, deux seuls étaient assis; les deux autres étaient debout.

Le premier, c'est-à-dire celui le plus voisin de la partie du salon où s'ouvraient les fenêtres, n'était autre que le chevalier de La Guiche.

A ses côtés se tenait Van Helmont, le vieux savant, le front entièrement dégarni, la taille haute, le corps de plus en plus maigre et élancé, l'oeil plus ardent et plus flamboyant, lançant à chaque regard des jets de flammes, la bouche contractée, les joues creuses, les narines mobiles, paraissant rajuni du même nombre d'années dont paraissent vieillir M. d'Aumont et maître Giraud.

La douleur et la souffrance se lisaient aussi sur cette physionomie expressive, mais on devinait que, chez cette nature d'élite dans cet esprit si élevé, dans cette intelligence si supérieure, la lutte avec les événements ou avec les passions avait régénéré la sève et lui avait donné une force nouvelle, loin de l'avoir épuisée et affaiblie.

Collège de la Chaux-de-Fonds

Conférence publique

mardi 12 janvier 1897

à 8 1/2 heures du soir

à l'Amphithéâtre

De la situation des femmes dans notre pays, par M. Ed. Clerc, directeur.

Avis officiels

de la Commune de la Chaux-de-Fonds

Taxe des chiens

Il est rappelé au public qu'aux termes du Règlement cantonal sur la police des chiens du 8 Mars 1861, tous les chiens sans exception, dont les maîtres habitent la circonscription communale doivent être inscrits du 1 au 15 Janvier au Poste de la Garde communale à l'Hôtel-de-Ville. Le préposé à la police des chiens percevra lors de cette de cette inscription la taxe annuelle de fr. 15 et le coût de la plaque réglementaire soit fr. 0,25.

Conseil Communal.

Brasserie du SQUARE

TOUS LES JOURS

CHOU-CROUTE

avec viande de porc assortie

Véritables

Saucisses de Francfort et Wienerli avec Meerrettig

RESTAURATION à toute heure

TOUS LES JEUDIS 683

à 7 1/2 h. du soir

TRIPES — TRIPES

Modes de Caen et Neuchâteloise

Se recommande, Numa Sandoz.

CHARCUTERIE

SAUCISSE à rotir à 90 ct.

Fraîche tous les matins

SAUCISSE de Vienne — SAUCISSE à la viande et au foie fabriquées seulement avec de la viande de PORCS de 1er choix et fumés à la mode de campagne.

Se recommande, A. LIARDET.

AUX MAGASINS

BASSI-ROSSI

15, rue du Collège

LA CHAUX-DE-FONDS

Grand choix de Complets
Confections et sur Mesures 906

Pardessus, Pèlerines et Manteaux militaires

Spécialité pour ouvriers, chasseurs, gymnastes, vélocipédistes

Blouses pour peintres, boitiers et pour tous métiers.
Chemises laine et coton, blanches et de couleurs.
Caleçons, camisoles, bas, mitaines, laine et coton.
Tricots, Gilets de chasse, habits pour mécaniciens.

Le seul Magasin le plus assorti de la Chaux-de-Fonds pour la classe ouvrière.

Exactitude pour les commandes et prix modérés

C'est

15, rue du Collège 15,
passage du tramway, arrêt facultatif

Café de Tempérance

à louer

Rue de la Demoiselle 98

pour époque à convenir ainsi que plusieurs logements et magasins.

S'adresser à Albert Barth, rue JeanRichard 27.

Comestibles A. STEIGER

VERMOUTH Francesco Cinzano à Milan, le lit. 1 fr. 50 verre perdu.

VERMOUTH Fratelli Gancia, à Milan, le lit. 1 fr. 30 verre perdu.

VERMOUTH Ciravegna Manzioli à Milan, le lit. 1 fr., verre perdu.

ASTI

façon Champagne, la bouteille 1 fr. 30 (verre perdu).

Ces articles me proviennent directement, je puis les garantir comme étant absolument purs. 897

Menuisier-Ebéniste

Oscar VEUVE

58, rue de la Demoiselle, 58 se recommande à Messieurs les géants et propriétaires pour tout ce qui concerne sa profession.

Meubles en tous genres

Réparations — Prix très modérés

Café du Télégraphe

6, Rue Fritz Courvoisier, 6

Mme Balmer-Fluckiger

se recommande toujours à sa bonne clientèle en la remerciant de la confiance qu'elle lui a témoignée, et qu'elle continuera à mériter par ses

Marchandises de premier choix

Boucherie — Charcuterie

D. DENNI

14, Rue de la Balance, 14

BŒUF à 75 et 80 ct. le 1/2 kilog

VEAU 60 " 70 " " " "

PORC frais à 80 " " " " "

LARD gras pour fondre à 60 le 1/2 k.

SAINDOUX fondu pur à 60 et 75 ct. le demi-kilo.

SAUCISSE à la viande à 1 fr. le 1/2 k.

" rôtir à 80 ct. le 1/2 k.

" au foie à 50 et 80 ct. le 1/2 k.

SCHÜBLING de St-Gall à 60 la paire.

SAUCISSE de Viennes à 20 ct. la

LARD salé et fumé à 80 et 90 " ct.

le 1/2 kilog.

CHARCUTERIE cuite à 1,80 le 1/2 k

JAMBON de Westphalie

CERVELAS et GENDARMES à 15 et 20 ct la pièce. 869

SAUCISSON de Gotha et SALAMI

BALLERON à 1 fr. le 1/2 kilog.

Tous les JOURS

— Lapins Frais —

Jambons de 4 à 6 livres à 60 ct. le 1/2 kilog.

Téléphone Se recommande.

Café-Brasserie Place de L'Ouest

Gostely - Pfister

33 Rue du Parc 33

TOUS LES SAMEDIS

dès 7 h. du soir 859

Souper aux Tripes

Restauration à toute heure

DEPOT DE LA 191

Brasserie Ulrich Frères

Bière en litres et en bouteilles

JACOB ISCHER

Hôtel-de-Ville 48 — Chaux-de-Fonds

AVIS

Le soussigné prévient sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il a ouvert à la rue du Versoix 5, un magasin alimentaire.

Pommes de terre, Fruits, légumes et Châtaignes, Beurre, Fromage, Oeufs, Chou-crouste, Porc fumé,

Jambon au prix les plus bas

Se recommande, Aloïs AMBÜHL.

précédemment, rue du Puits, 16 887

Vins fins d'Espagne

Importation directe

Malaga noir, Malaga doré, Moscatel et Madère fr. 1.30 la bouteille verre perdu.

Xérès, Malvoisie et Porto rouge fr. 1.50 la bouteille, verre perdu.

En litre Malaga noir et Malaga doré fr. 1.65 le litre, verre perdu,

par fûts de 16 lit. fr. 1.40 le lit.

Rabais par quantité.

Toutes ces marchandises sont de 1^{re} qualité et proviennent des premières maisons d'Espagne.

Bon vin rouge garanti naturel

à 40 et 50 ct. le litre

Vermouth de Turin, Absinthe, Cognac, Fine Champagne, Rhum de la Jamaïque, Eau-de-vie de Marc, Bitter

Denner, Kirsch de Schwytz, Médaille d'or à l'exposition de Genève.

Neuchâtel blanc en bout.

Toutes ces marchandises sont de première qualité. 411

Paul Peytrequin

15, Rue Fritz Courvoisier, 15

Cave rue Léopold Robert No. 10, entrée du côté Est, vis-à-vis de la Boucherie Funck; ouverte tous les samedis depuis 5 heures du soir.

Dépôt chez Numa Hertig

Rue du Progrès No. 101a, 1^{er} étage à gauche.

pour les vins fins d'Espagne

Se recommande.

L'Asile de nuit

se recommande de aux personnes charitables de bien vouloir délivrer des bons de nourriture ou de logis munis d'un timbre ou cachet et du nom du porteur, aux personnes nécessiteuses en passage ou sans abri, vu que jusqu'à présent les bons ont servi au soutien et à la prospérité de l'Asile.

Lits depuis 50, 60, 70, 80 c.

1 fr., 1 fr. 20 et 1 fr. 50.

Lits à la semaine, depuis

1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 50, 3 fr.,

3 fr. 50 à 5 fr., selon les lits ou les chambres.

Coucher depuis 30, 35, 40,

50 c. à deux par personne.

ANNA GUILIANO.

E. Bolle-Landry

Fabrique de Bijouterie

Vente au Détail

Spécialité

Bagues et Alliances

Leçons de Zither

Mlle M. Eckert

891

2, Rue du Rocher, 2

891

2, Rue du Rocher, 2

891

Billige Cigarren

Ich sende für 3 fr. 100 feine und reelle deutsche Cigarren. 300 franco 9 fr. Feinste Sorten von 4 bis 10 fr. Garantie: Zurücknahme. 782

E. Büchs, St. Gallen.

On peut se préserver d'une

POITRINE étroite et enfoncée

en faisant emploi de mon **Lagader** recommandé par les médecins. — Etend l'épine dorsale, supprime les défauts de bonne tenue, dilate et voit la poitrine. Très utile pour la jeunesse comme gymnastique de chambre. — Se vend chez

L. Tsc hæppæt, Massur

Elève du Docteur F. de Quervain

Rue de l'Industrie 20

Dépôt du seul remède efficace pour les maux de dents, rhumatismes et dents creuses.

Régulateurs

Glaces — Tableaux

Régulateurs en tous genres, sonnerie cathédrale, Réveils, GLACES nouveauté, TABLEAUX variés.

Fort escompte au comptant

Vente par versements mensuels

E. Huguenin - Droz

38 Serre REPRÉSENTANT Serre 38

Reliure

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état

Travail prompt et soigné à des prix modérés

E. KAHLERT, relieur

804 Rue de la Cure 3.

2 beaux Logements

de 2 à 4 pièces, eau, cours, jardin, à remettre pour de suite ou le 23 Avrii 1897, situé rue du Nord 9. — Prix modiques. 892

Ivrognerie, 3 guérisons

Il y a quelque temps déjà que j'ai fait usage de votre traitement contre l'ivrognerie et je dois dire que les résultats obtenus ont été très heureux. C'est pourquoi je ne puis que recommander l'emploi de votre méthode, espérant ainsi être utile aux personnes qui pourraient en avoir besoin. Jusqu'à présent il n'y a pas eu de rechûte chez notre patient; il n'a plus aucune envie de boire, quoiqu'il n'éprouve pas de dégoût. C'est donc à votre procédé que j'attribue ce succès inattendu dont je suis très heureux et je vous en témoigne ici ma plus sincère gratitude. Louis Sick à Bellenberg (Bavière).

Les résultats de votre traitement contre l'ivrognerie ont dépassé mon attente. Notre patient est radicalement guéri de son penchant à l'ivrognerie, car depuis l'emploi de votre méthode, il n'y a pas eu de rechûte. Je recommande donc votre méthode à tous les intéressés, non seulement parce qu'elle n'est pas nuisible à la santé, mais encore parce qu'elle peut être appliquée à l'insu du malade. André Locher à Breitenrode près d'Oebisfelde (Saxe).

Votre traitement de l'ivrognerie a radicalement guéri le patient de son penchant à l'ivrognerie, dont il ne reste aucune trace. La personne en question est maintenant capable de remplir les charges qui lui incombent avec toute exactitude, ce qui lui était impossible auparavant pendant qu'elle était adonnée à la boisson. Je constate donc avec plaisir l'efficacité de votre cure, en même temps que je dois reconnaître qu'elle n'a aucun effet nuisible sur l'organisme. Les résultats sont également assurés en appliquant la cure avec ou sans le consentement du malade, car le traitement ne le dérange en aucune façon. Jacques Wäder, à Mary-le-Grand (Fribourg). L'adresse: „Poliklinik" privée Kirchstrasse, 405, Glaris". 549

Oettinger & Cie, Zurich

Ettoffes pour habillements d'hommes

Grand choix, des plus ordinaires aux plus modernes en 590 8

Kamgaru, Drap, Buxkin, Cheviot à prix avantageux

dep. 2 fr. 50 le m. Echantillons à volonté expédiés de suite et franco

Cheviot Buxkin

bleu et noir dernières nouveautés

Par habillement, à la pièce ou au mètre franco à domicile

Ettoffes pour costumes de Dames dep. 65 c. le m. aux prix les plus élevés

Boucherie - Charcuterie

Ed. Schneider

Ancienne boucherie F. Eppli

4, rue du Soleil, 4

BŒUF, 1re qual., extra, à 80 c. le 1/2 k.

Beau gros VEAU à 60 c. le 1/2 kilo.

MOUTON, 1re qual., dep. 70 c. le 1/2 k.

PORC frais, salé et fumé depuis 70 c. le 1/2 kilo

SAINDOUX pur, à 80 c. le 1/2 kilo

CHOU-CROUTE, à 20 c. le kil.

Beau choix de Lapins

Se recommande, 634

Edouard SCHNEIDER.

Brasserie de la Serre

Tous les **mercredis** soirs

dès 7 1/2 heures 681

TRIPES

à la Mode de Caen

FONDUES à toute heure

Se recommande G. Laubscher.

Une mère de famille demande à faire 10 à 12 boîtes de débris ou plus par semaine. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 23, au 2me étage à gauche. 4

Café-Brasserie Place de L'Ouest

Gostely - Pfister

33 Rue du Parc 33

TOUS LES SAMEDIS

dès 7 h. du soir 859

Souper aux Tripes

Restauration à toute heure

DEPOT DE LA 191

Brasserie Ulrich Frères

Bière en litres et en bouteilles

JACOB ISCHER

Hôtel-de-Ville 48 — Chaux-de-Fonds